

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>2108/2013</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>5 septembre 2013</b>	N° d'enregistrement <b>F05213 P0087</b>
---------------------------------------	---	--

### 1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT PARTIEL DU SECTEUR OUEST DE LA ZA DE L'OMBREE A COMBREE (49520)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<b>33°</b> <i>Permis d'aménager sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.</i>	Dépôt du (des) permis d'aménager relatif(s) à l'aménagement de la tranche Ouest de la ZA de l'Ombree (Surface totale aménagée : ±6,3 ha)  <i>Hypothèse la plus probable : dépôt d'un seul permis d'aménager global (concernant 24189 m<sup>2</sup> de surface de plancher)</i> <i>Hypothèse secondaire : dépôt de deux permis d'aménager (l'un de 15012 m<sup>2</sup> de surface de plancher - l'autre de 9177 m<sup>2</sup>)</i>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'aménagement de la tranche Ouest de la ZA de l'Ombree au Nord de la commune de Combrée (49520) dans le département de Maine et Loire.

L'aménagement porte sur une surface voisine de 6,3 ha pour environ 4,27 ha de lots cessibles aux entreprises (±24 000 m<sup>2</sup> construits) conjointement auxquels seront aménagés les espaces de circulation et infrastructures paysagères (espaces verts) et environnementales (ouvrages de régulation hydrauliques) adéquats.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectifs :

- de concrétiser le projet initial (1999-2000) d'aménagement de la Tranche Ouest de la ZA de l'Ombrée
- de répondre aux besoins de développement des entreprises déjà présentes sur le site
- d'assurer la continuité du tissu économique local en exploitant l'axe de développement que constitue la RD 775

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

*La phase de réalisation du projet consistera à la construction traditionnelle d'une voie nouvelle ainsi qu' à la viabilisation des lots à savoir:*

- Terrassements des déblais et évacuation en décharge,
- Construction de bassins de régulation des eaux pluviales,
- Pose des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées pour la viabilisation de la ZA.
- Pose des réseaux souples (basse tension, télécom, eau potable...) pour la viabilisation de la ZA.
- Réalisation d'une structure de chaussée via un empierrement et des enrobés.
- Pose de bordures,
- Réalisation des revêtements de chaussée et trottoirs.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

*Dans sa phase exploitation la voie nouvelle sera une voie à faible trafic (VL et PL) permettant l'accès aux différents lots de la zone d'activité.*

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier d'incidences sur l'eau et les milieux aquatiques - le code de l'environnement – Livre II ; Titre 1er ; Chapitre IV Articles 214-1 et suivants au sens des rubriques 2.1.5.0 et 3.3.1.0 de la nomenclature - procédure de DÉCLARATION **Le dossier initial de juillet 2000 et son complément de mars 2013 ont été acceptés en instruction par la DDT49.**
- Dossier d'étude "Loi Barnier" en vue de diminuer la marge de recul d'implantation du bâti à 75 mètres par rapport à la RD 775 (en cours d'instruction)
- Modification n°4 du PLU (en cours d'instruction - l'enquête publique est programmée pour sept-oct. 2013)
- Permis d'aménager (en cours d'élaboration)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'examen au cas par cas préalable à l'étude d'impact pour le dépôt d'un PA créant + de 10 000 m<sup>2</sup> de SHON

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface totale :	62 750 m <sup>2</sup>
- Surface cessible :	42 680 m <sup>2</sup>
- Surfaces de plancher cumulées :	24 189 m <sup>2</sup>
- Voiries internes et stationnements :	2 195 m <sup>2</sup>
- Espaces verts :	11 945 m <sup>2</sup>
- Ouvrages de régulation :	5 930 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZA de l'Ombrée  
COMBRÉE (49520)

La ZA de l'ombrée se situe à environ  
2 km au Nord du centre bourg de la  
commune.

Parcelles cadastrales :  
Section Ap  
N° 10, 11, 17, 18, 19, 303, 356, 361,  
581, 585, 617, 618, 619, 621, 632,  
633, 634, 635, 637, 646, 648

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 1 ° 01' 54 " O Lat. 47 ° 43' 12 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans la continuité d'urbanisation de la zone d'activité de la commune de Combrée.  
Aboutissement d'un projet initial lancé en 2000.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est couvert en grande majorité par une prairie.

Le secteur d'étude est aménagé à hauteur de  $\pm 20\%$  (silo, ancienne entreprise au sud-est, ancienne voie ferrée, voiries provisoires, ...). Plusieurs haies arborées denses sillonnent le site, ainsi que quelques talus en bordure nord-est, le long de l'ancienne voie ferrée en partie basse en en bordure de la RD 775 et de l'actuel ouvrage de régulation des EP à l'angle sud-Est.

L'îlot est bordé : - en limite Sud par l'emprise de la RD 775 - en limite ouest par des parcelles agricoles  
- en limite Nord par la forêt d'Ombrée - en limite Est par la partie aménagée de la zone de l'Ombrée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU communal autorisé le 15 janvier 2004.

La ZA de l'Ombrée est concerné par le zonage UyB.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZA de l'Ombrée est aménagée à proximité de la "Forêt d'Ombrée et bois de Chazé" (ZNIEFF de type II – 1e génération n°2047 et 2e génération n°20470000) mais n'impacte pas ladite zone.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La prospection menée fin 2012 montre la présence sur le périmètre d'étude initiale de 3,4 ha de zones humides identifiées sur les seuls critères pédologiques (absence de végétation hygrophile dominante) au nord du périmètre initial de la tranche (en bordure de la forêt de l'Ombree). Aucun habitat naturel spécifique à protéger (mares) sur la zone. Le projet a été réduit de 3,3 ha en partie Nord-ouest du périmètre initial pour concentrer les aménagements le plus en dehors possible du périmètre humide identifiée. Les 8 385 m <sup>2</sup> de zones humides détruites par l'urbanisation du secteur sont compensés par 9 710 m <sup>2</sup> de zones humides recréés.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'importance communautaire le plus proche du projet est situé à 66 km au Sud-ouest du projet : "Forêt, étang de Vioreau et étang de la Provostière" (SIC de code FR5200628)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>La construction de la voie nouvelle nécessitera l'apport d'environ 1500 m<sup>3</sup> de matériaux issus de carrières pour la construction de la chaussée.</i>
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun milieu naturel d'intérêt écologique (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), arrêtés de biotope, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), sites classés ou inscrits, ...) n'existe au droit et en aval immédiat du projet.</li> <li>- Aucune espèce biologique n'a été recensée, identifiée ou mentionnée.</li> <li>- Les zones humides identifiées sont de nature pédologique exclusivement (ni habitat ni biologie hygrophile dominante avérée).</li> </ul>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- La superficie de zone humide détruite est inférieure à 10 000 m <sup>2</sup> , identifiée sur le seul critère pédologique et largement compensée par une recreation d'une surface supérieure (les mesures compensatoires ont été acceptées sans remarques par la DDT 49 lors de l'instruction).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Soustraction de surfaces agricoles
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>En phase travaux seulement. Le projet engendrera les vibration habituelles d'un chantier de terrassement et de construction (compactage des matériaux).</i>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprend la pose de candélabres le long de la nouvelle voie.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des épisodes pluvieux, l'ensemble des eaux ruisselées sur la zone pourra être dirigée vers un ouvrage unique. Le bassin de rétention et de traitement des eaux pluviales préexistant au sud de la zone sera étendu et réaménagé pour tenir compte des contraintes réglementaires actuelles (régulation des évènements mensuels pour traiter les petites pluies - pluie de référence d'occurrence trentennale). Après régulation, les eaux ruisselées transitent sous la RD 775 à la faveur d'un busage Ø1000 débouchant immédiatement dans le ruisseau de Gagné.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une partie des surfaces aménagées sont d'anciens aménagements (voie ferrée, remblais routiers, anciens bâti) - le restant (±80%) sont des parcelles agricoles qui seront comuées en surface aménagées.



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est concomitant à une zone d'activité existante, et borde une RD (n°775).

Ces deux structures sont antérieurs aux années 90 et ont déjà fait l'objet des autorisations adéquates lors de leur réalisation soumises et acceptées alors par les services instructeurs idoines.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Le projet a fait l'objet, en particulier dans le cadre de la très récente reprise du dossier d'incidences sur l'eau et les milieux aquatiques, d'une réflexion très poussée sur son intégration environnementale, au travers essentiellement de la prise en charge de la problématique "zones humides".

Ce point a fait l'objet d'une profonde concertation entre les porteurs du projet et les services du SAGE de l'Oudon, la DDT49 et l'équipe d'aménagement pour convenir d'un projet permettant de conjuguer les impératifs environnementaux et technico-économique du projet.

Outre son aboutissement concret, la principale résultante de ce travail amont a été l'acceptation immédiate et sans modification du dossier d'incidences par la Police de l'eau.

Il est également à noter que l'équipe d'étude a concomitamment travailler sur la partie "urbanisme" pour produire les dossiers relatifs à cette réglementation. Ceux-ci sont actuellement en cours d'instruction et traitent également d'un aménagement intégré à une problématique environnementale et hydraulique traitée dès le début de la réflexion par l'ensemble des intervenants.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>- Projet de gestion des zones humides sur le secteur aménagé (accepté sans modification par la DDT49)</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Pouéncé

le,

29 juillet 2013

Signature


